

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 4 MARS 2019

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 4 mars 2019 à 19h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 4 mars 2019 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 4 mars 2019.**
- C) Adoption des procès-verbaux des séances du 4 et du 26 février 2019.**
- D) Adoption des procès-verbaux des réunions de travail du 29 janvier et du 26 février 2019.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Les Jeux du Québec Estrie 2019, soutien aux athlètes de la municipalité.
 - 2) Destruction de documents en fonction du calendrier de conservation présenté dans le Guide de gestion des documents municipaux.
 - 3) Josée Descôteaux, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Johnville du 14 au 16 juin 2019.
 - 4) Josée Descôteaux, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Johnville du 30 août au 1^{er} septembre 2019.
 - 5) Services exp, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.
 - 6) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, paiement d'honoraires professionnels, création de lots sur le chemin des Étangs.
 - 7) Adoption par résolution du second projet de règlement 253-2019, modifiant les règlements 371-2000, 126-2009 et 154-2011 du Canton

Eaton afin d'agrandir la zone résidentielle RE-11 à même la zone publique P-4 du secteur Birchton.

- 8) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier, confirmation de l'utilisation des compensations du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.
- 9) Bibliothèques municipales, nomination d'un représentant du conseil pour 2019-2020.
- 10) Poste de technicienne à l'administration et au greffe permanent à temps partiel, engagement de madame Françoise Ruel.
- 11) Monsieur Gilles Denis, corridor scolaire, aide financière.
- 12) Modalités de l'Entente Canada-Québec relative au Fonds de la taxe sur l'essence pour l'horizon 2019-2023.
- 13) Commission de toponymie, Site patrimonial d'Eaton Corner.
- 14) FADOQ, rétrocession du terrain du chemin Grenier, nouvelles clauses sur le projet d'acte de vente.
- 15) Demande d'utilisation du Centre de formation et de qualification professionnel sans frais par les Cadets de l'Aviation Royale de l'Estrie.
- 16) Madame Julie Murray et monsieur Charles Carrier, demande d'aide financière dans le cadre du volet sport d'élite.
- 17) Les SHARKS de Sherbrooke, tournoi des 4 chevaliers, demande de commandite.
- 18) Monsieur Jean-François Thibodeau, demande d'utilisation du terrain de balle de Johnville pour une ligue de balle, été 2019.
- 19) Adoption d'une politique de location des salles municipales.
- 20) Demande de subvention au député de Mégantic dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal (projets réguliers et projet spécial).
- 21) Services exp, offre de service, site des neiges usées.
- 22) Ferme Gelé et Veilleux inc., dérogation mineure 2019-01-001-D.
- 23) Refonte des règlements d'urbanisme, nomination d'un comité de suivi.
- 24) Centre de santé de Cookshire, démarrage d'un service de sans rendez-vous, aide financière.
- 25) Nouvelle mesure d'imposition de l'allocation de dépenses des élus municipaux.
- 26) Offre d'achat d'un terrain dans le parc industriel, chemin des Étangs.
- 27) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.
- 28) Dépôt de la liste des propriétés mises en vente pour non-paiement des taxes municipales.
- 29) Vente pour taxes, nomination des représentants.

30) Société du musée historique du Comté de Compton, demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour le 368, route 253 (CMQ-66962).

31) COGESAF, adhésion 2019-2020.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

1) Plans d'intervention, achat d'un logiciel pour les postes véhiculaires des 3 casernes.

2) Acceptation du rapport annuel 2018 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

K) Étude et adoption de règlements.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 4 mars 2019 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 4 mars 2019.

Résolution 2019-03-6808

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 4 mars 2019 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 4 février et de la séance spéciale du 26 février 2019.

Résolution 2019-03-6809

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 4 février 2019 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2019-03-6810

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 26 février 2019 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption des procès-verbaux des réunions de travail du le 29 janvier et du 26 février 2019.

Résolution 2019-03-6811

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 29 janvier 2019 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2019-03-6812

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 26 février 2019 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) Madame Lise Ménard s'adresse au conseil pour déplorer le fait que la municipalité n'enlève pas les énormes bancs de neige aux intersections des rues de Cookshire. Selon elle, la neige bloque la visibilité et par le fait même augmente les risques d'accident. La mairesse lui répond que le service des travaux publics sera contacté à ce sujet.
- 2) Madame Manon-Élisabeth Carrier prend la parole au nom d'une trentaine de chasseurs présents dans la salle qui réclament que la municipalité les appuie dans leur démarche d'opposition au registre des armes à feu en adoptant une résolution comme l'ont fait plusieurs municipalités au Québec. La chasse à Cookshire-Eaton est une activité qui génère des retombées économiques importantes. De plus, lors de l'achat d'une arme à feu, il existe déjà une procédure d'enregistrement. Elle conclut en mentionnant que le gouvernement devrait utiliser l'argent de ce registre pour l'investir en santé.

Des intervenants dans la salle ajoutent que plusieurs chasseurs refusent d'enregistrer leurs armes en espérant que le mouvement sera assez fort pour que le gouvernement revienne sur sa décision. À Cookshire-Eaton, il faut considérer la chasse comme une ressource naturelle. Plusieurs d'entre eux boycotteront les commerces des municipalités qui ne les appuieront pas dans leur contestation.

La mairesse répond que le conseil comprend l'opposition des chasseurs au registre. Elle ajoute que les élus en discuteront à la réunion de travail du 26 mars prochain.

- 3) Monsieur Jean Tremblay demande des informations sur le projet d'installation des panneaux de repérage d'adresses civiques. Il mentionne qu'il serait important que les endroits sans bâtiment obtiennent aussi un numéro pour faciliter la localisation en cas d'urgence. La mairesse lui répond que les propriétaires de terrain peuvent s'adresser à la municipalité pour obtenir un numéro civique. Ceux qui ont déjà un numéro seront identifiés lors de l'installation des panneaux.
- 4) Madame Sylvie Couture dépose une pétition pour que la municipalité

permette d'avoir quelques poules dans les périmètres urbains. Présentement, cet usage n'est pas permis au règlement de zonage. Elle conclut en mentionnant que plusieurs municipalités le permettent déjà. La mairesse lui répond qu'une vérification sera faite à ce sujet. Une refonte des règlements d'urbanisme est en cours et cet usage pourrait être ajouté.

- 5) Des intervenants dans la salle s'adressent au conseil pour avoir des informations sur le terrain de soccer de Cookshire. Ils mentionnent qu'un important tournoi est prévu en 2020. Ils concluent en mentionnant qu'il serait avantageux d'avoir des lumières pour permettre l'utilisation du terrain en soirée. La mairesse lui répond que l'automne dernier des travaux d'amélioration du terrain ont été faits et qu'aussitôt que la température le permettra le terrain sera préparé pour les activités du club.

F) Correspondance.

Résolution 2019-03-6813

Fédéral

1. Hon. Marie-Claude Bibeau - Invitation à soumettre une nomination pour la Mention de l'ombudsman des vétérans (avant le 31 mars). / Annonce qu'il est maintenant possible de soumettre des projets dans le cadre du fonds AgriEsprit de FAC.

Provincial

2. MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec) – Ristourne 2018 (9 085 \$).
3. Ministère de la sécurité publique – Journée nationale de reconnaissance des pompiers 2019 (dépôt de candidature d'ici le 8 mars).
4. l'Unité permanente anticorruption (UPAC) – Invitation à une séance de prévention de la corruption offerte aux titulaires de charge publique le 26 mars 2019.

Municipal

5. FQM – Offre de formations aux élus (*Octroi de contrats municipaux, Consultation citoyenne, Parler en public : Atelier pratique, Rôle et responsabilités des élus* – Mars 2019).
6. MRC du HSF – Demande d'adoption d'actions pour l'achat et la promotion de produits agroalimentaires locaux.
7. Municipalité de Saint-Jacques – Demande d'appui pour des activités de formation adaptées à l'élection d'un préfet au suffrage universel.

Scolaire

8. Commission scolaire des Hauts-Cantons – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

Associations

9. Association forestière du sud du Québec – Demande d'arbres pour le mois de l'arbre et des forêts (gratuits).

10. Chambre de commerce du HSF – Offre de partenariat annuel majeur.
11. Fondation Christian Vachon – Invitation à la 9^e éd. de la Journée Nathalie Champigny (Samedi, 2 mars, Cookshire).
12. Galerie d'art de Cookshire-Eaton – Invitation *Ici, on étire le temps* (samedis et dimanches du 23 février au 20 mai).
13. Légion royale canadienne – Lettre de remerciements pour la participation au Jour du souvenir à Cookshire et Sawyerville.
14. Mouvement Santé mentale Québec – Demande de proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale (6 au 12 mai).
15. Québec numérique – Invitation à l'évènement *Territoires connectés* (12 avril, Québec).
16. Tous pour les tout-petits – Invitation à joindre le mouvement et demande d'élaboration d'une politique familiale municipale ou l'obtention de l'accréditation *Municipalité amie des enfants* s'il y a lieu.
17. Unité permanente anticorruption (UPAC) – Invitation à la séance de sensibilisation gratuite (26 mars, Sherbrooke).
18. Diabète Estrie – Conférence sur l'indice glycémique et le taux de glucides (mardi 26 mars, de 19h à 20h30, Sherbrooke).
19. Fédération québécoise de camping et de caravaning – Offre de visibilité.
20. Conseil régional de l'environnement de l'Estrie – Déjeuner-conférence pour la Journée mondiale de l'eau.

Offres de service

21. Go Électrique – Installation et connexion de la borne au réseau électrique (programme de subvention gouvernemental).
22. H2o EnvirO inc. – Mise en opération et essais de réseaux d'égout et d'aqueduc, alimentation temporaire avec ou sans protection incendie, nettoyage et inspection de conduites.
23. Omnivigil – Offre d'un automate d'appels (base de données, outil de communication universel et service d'alertes).

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Les Jeux du Québec Estrie 2019, soutien aux athlètes de la municipalité.

Résolution 2019-03-6814

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton contribue aux Jeux du Québec Estrie pour la somme de 100 \$ pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Destruction de documents en fonction du calendrier de conservation présenté dans le Guide de gestion des documents municipaux.

Résolution 2019-03-6815

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton souhaite procéder à la destruction de documents;

CONSIDÉRANT que la destruction de ces documents respecte le calendrier de conservation présenté dans le Guide de gestion des documents municipaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser la destruction des documents suivants :

<u>Description</u>	<u>Classification</u>	<u>Année</u>
Loisirs (programmation, camp de jour, activités sportives et loisirs)	Aucune	2015 et moins
Bâtiments (location de terrain et immeuble, document sur l'entretien, la réparation, la rénovation et l'utilisation de terrain et d'immeuble)	Aucune	2015 et moins
Comptes fournisseurs	Aucune	2012
Relevés de banque, copies de chèques	Aucune	2012 et moins
Paiements de comptes par Internet (SIPC)	Aucune	2016 et moins

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Josée Descôteaux, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Johnville du 14 au 16 juin 2019.

Résolution 2019-03-6816

CONSIDÉRANT que madame Josée Descôteaux demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle les 14, 15 et 16 juin 2019, à Johnville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007 telle que précisée dans la demande datée du 20 février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Josée Descôteaux, tournoi de balle, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, Johnville du 30 août au 1^{er} septembre 2019.

Résolution 2019-03-6817

CONSIDÉRANT que madame Josée Descôteaux demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi de balle les 30, 31 août et 1^{er} septembre 2019, à Johnville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Johnville, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007 telle que précisée dans la demande datée du 20 février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Services exp, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.

Résolution 2019-03-6818

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le paiement de 21 416,97 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Services exp inc. concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, paiement d'honoraires professionnels, création de lots sur le chemin des Étangs.

Résolution 2019-03-6819

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 170,73 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, concernant la création de lots sur le chemin des Étangs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Adoption par résolution du second projet de règlement 253-2019, modifiant les règlements 371-2000, 126-2009 et 154-2011 du Canton Eaton afin d'agrandir la zone résidentielle RE-11 à même la zone publique P-4 du secteur Birchton.

Résolution 2019-03-6820

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'adopter le second projet de règlement 253-2019, modifiant les règlements de zonage 371-2000, 126-2009 et 154-2011 du Canton Eaton afin d'agrandir la zone résidentielle RE-11 à même la zone publique P-4 du secteur Birchton.

Le présent projet de règlement 253-2019 aura pour objet de modifier les règlements de zonage afin d'agrandir la zone résidentielle RE-11 à même la zone publique P-4 du secteur Birchton pour créer 3 lots résidentiels.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier, confirmation de l'utilisation des compensations du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Résolution 2019-03-6821

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 742 444 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est unanimement résolu et adopté que la Ville de Cookshire-Eaton informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Bibliothèques municipales, nomination d'un représentant du conseil pour 2019-2020.

Résolution 2019-03-6822

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu de nommer le conseiller Roger Thibault pour représenter la Ville de Cookshire-Eaton lors des rencontres du Réseau Biblio de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Poste de technicienne à l'administration et au greffe permanent à temps partiel, engagement de madame Françoise Ruel.

Résolution 2019-03-6823

CONSIDÉRANT la retraite progressive de monsieur René Roy, technicien à la direction et greffe, depuis le 5 octobre 2015;

CONSIDÉRANT le surplus de travail relié à son poste ainsi que celui engendré par l'année électorale 2017 et suivantes;

CONSIDÉRANT le travail effectué par madame Françoise Ruel à titre de technicienne à la direction et au greffe occasionnelle du 9 janvier 2017 au 20 février 2018 inclusivement;

CONSIDÉRANT le retour du congé de maternité de madame Françoise Ruel le 11 février 2019;

CONSIDÉRANT que monsieur René Roy, compte réduire de nouveau son temps de travail à compter du mois d'août 2019 jusqu'à son départ définitif en août 2020;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton retienne les services de madame Françoise Ruel pour occuper conjointement, avec monsieur René Roy, le poste de technicien à la direction et au greffe;

QUE le poste de technicienne à la direction et au greffe de madame Françoise Ruel soit un poste permanent à temps partiel qui deviendra un poste à temps complet au départ définitif de monsieur René Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) 9172-1258 Québec inc., monsieur Gilles Denis, corridor scolaire, aide financière.

Résolution 2019-03-6824

CONSIDÉRANT que 9172-1258 Québec inc. a/s de Gilles Denis a fait l'acquisition d'une propriété sur la rue Craig Nord et qu'une servitude a été enregistrée sur la propriété pour l'aménagement d'un corridor scolaire;

CONSIDÉRANT que ce corridor scolaire a été aménagé dans le but d'améliorer la sécurité des élèves qui fréquentent l'école Saint-Camille;

CONSIDÉRANT que lors de cette transaction, des droits de mutation de 1 498 \$ lui ont été facturés;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QU'une aide financière de 1 498 \$ soit accordée à 9172-1258 Québec inc. a/s de Gilles Denis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Modalités de l'Entente Canada-Québec relative au Fonds de la taxe sur l'essence pour l'horizon 2019-2023.

Résolution 2019-03-6825

ATTENDU que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

ATTENDU que l'ensemble de ces travaux étaient admissibles dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

ATTENDU que cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

ATTENDU que les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

ATTENDU que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

ATTENDU que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

ATTENDU qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

ATTENDU qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

ATTENDU qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

ATTENDU que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

ATTENDU que le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Jacques Demers, est intervenu auprès du gouvernement fédéral, notamment par une lettre le 22 janvier 2019;

ATTENDU que la FQM a demandé à ses membres d'intervenir auprès du ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, et du député fédéral de notre circonscription pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

D'appuyer la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans sa démarche auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

De transmettre copie de cette résolution au ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, Mme Andrée Laforest, au député ou à la députée fédéral(e) de notre circonscription et au président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers.

De transmettre copie de cette résolution à la présidente de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et mairesse de Magog, Mme Vicky-May Hamm, pour appui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Commission de toponymie, Site patrimonial d'Eaton Corner.

Résolution 2019-03-6826

CONSIDÉRANT que la Commission de toponymie nous informe qu'afin de répondre aux règles d'écriture une proposition est faite à la municipalité de modifier le toponyme « Site du patrimoine d'Eaton Corner » pour le toponyme « Site patrimonial d'Eaton Corner; »

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé

par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de demander à la Commission de toponymie d'officialiser le toponyme « Site patrimonial d'Eaton Corner ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) FADOQ, rétrocession du terrain du chemin Grenier, nouvelles clauses sur le projet d'acte de vente.

Le sujet est reporté.

- 15) Demande d'utilisation du Centre de formation et de qualification professionnel sans frais par les Cadets de l'Aviation Royale de l'Estrie.

Résolution 2019-03-6827

CONSIDÉRANT que les Cadets de l'Aviation Royale de l'Estrie demande l'autorisation pour tenir un camp de survie les 17, 18 et 19 mai 2019 et d'utiliser le Centre de formation et de qualification professionnel sans frais;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du Centre de formation et de qualification professionnel sans frais;

QUE dépôt remboursable de 200 \$ soit exigé;

QUE la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs soit autorisée à signer le protocole d'entente avec les Cadets de l'Aviation Royale de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Madame Julie Murray et monsieur Charles Carrier, demande d'aide financière dans le cadre du volet sport d'élite.

La demande a été traitée dans le volet régulier du programme d'aide financière.

- 17) Les SHARKS de Sherbrooke, tournoi des 4 Chevaliers, demande de commandite.

Résolution 2019-03-6828

CONSIDÉRANT que Les SHARKS de Sherbrooke demande l'autorisation pour la tenue d'un tournoi des 4 Chevaliers au terrain de balle de Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise l'utilisation du terrain de balle de Sawyerville, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, telle que précisée dans la demande adressée à la municipalité;

QU'à titre de commandite, la municipalité accorde une réduction de 50 % sur le coût prévu dans sa politique de location.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Monsieur Jean-François Thibodeau, demande d'utilisation du terrain de balle de Johnville pour une ligue de balle, été 2019.

Le sujet est reporté.

- 19) Modification de la politique de location des salles municipales.

Résolution 2019-03-6829

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'adopter la politique de location des salles municipales telle que déposée par la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs.

Cette politique est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Demande de subvention au député de Mégantic dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal (projets réguliers et projet spécial).

Résolution 2019-03-6830

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu :

Projets réguliers 2019

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande une subvention au député de Mégantic, monsieur François Jacques, dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour la pose d'enrobé bitumineux des chemins Spring, du Bassin, Orr, Jordan Hill, Dolbec, Hodgman, North et des rues de la Station, Principale Nord, Principale Ouest et Blouin pour un montant d'environ 450 000 \$.

Projets spéciaux 2019

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande une subvention au député de Mégantic, monsieur Ghislain Bolduc, pour des projets spéciaux dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour la pose d'enrobé bitumineux des rues Craig Nord et Craig Sud et des chemins Bédard, McDonald et Gamache pour un montant d'environ 294 980 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) Services exp, offre de service, site des neiges usées.

Résolution 2019-03-6831

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accepter l'offre de Services exp, datée du 6 février 2019, d'un montant de 3 600 \$ (avant taxes), pour le suivi du site des neiges usées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) Ferme Gelé et Veilleux inc., dérogation mineure 2019-01-001-D.

Résolution 2019-03-6832

CONSIDÉRANT que Ferme Gelé et Veilleux inc., 580-582 chemin du 11^e rang, Cookshire-Eaton, dont la propriété est située dans la zone agricole, A-4, lot 5 886 245, demande que la municipalité accepte la subdivision d'un droit résidentiel de 4 423,7 mètres carrés alors que le règlement de zonage exige un minimum de 5 000 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2019-01-001-D de Ferme Gelé et Veilleux inc. à une séance tenue le 12 février 2019;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2019-01-001-D de Ferme Gelé et Veilleux inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Refonte des règlements d'urbanisme, nomination d'un comité de suivi.

Résolution 2019-03-6833

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu de nommer les personnes suivantes pour siéger sur le comité de suivi de la refonte des règlements d'urbanisme :

Charles Laforest	Aménagiste, MRC du Haut-Saint-François
Nicole Jolicoeur	Inspectrice en bâtiment et en environnement
Mario Gendron	Conseiller
Michel Mercier	Conseiller
Représentant	Cœur villageois
Représentant	CCU
Représentant	Cookshire-Eaton Innovation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) Centre de santé de Cookshire, démarrage d'un service de sans rendez-vous, aide financière.

Résolution 2019-03-6834

CONSIDÉRANT que l'entreprise Centre de santé de Cookshire – Comité de la mini-urgence a procédé à un agrandissement de ses installations sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton et veut offrir un service de mini-urgence aux patients du Haut St-François sans médecin de famille;

CONSIDÉRANT que cet investissement a permis d'une part de maintenir cette entreprise sur le territoire de la municipalité et, d'autre part, générera des revenus additionnels de taxes;

CONSIDÉRANT que le Centre de santé de Cookshire – Comité de la mini-urgence s'adresse aux municipalités du Haut-Saint-François pour amasser 146 500 \$ afin d'offrir un service de mini-urgence;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge approprié d'accorder une aide financière en vertu de l'article 92.1, 2^e alinéas, de la *Loi sur les compétences municipales*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton

accorde une aide financière à l'entreprise Centre de santé de Cookshire – Comité de la mini-urgence selon les modalités suivantes :

1. l'aide financière accordée est d'un montant de 7 000 \$ par année, pendant cinq (5) années;
2. l'aide financière est versée le 1^{er} septembre de chaque année à la condition que l'entreprise ait payé toutes les taxes foncières dues à la municipalité;
3. l'aide financière est conditionnelle à ce que l'entreprise maintienne ses activités sur le territoire de la municipalité pendant toute la durée des versements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 25) Nouvelle mesure d'imposition de l'allocation de dépenses des élus municipaux.

Résolution 2019-03-6835

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a prévu dans son budget 2017 que les allocations non soumises à une justification que reçoivent les élus municipaux pour des dépenses liées à leurs fonctions, cessent à compter du 1^{er} janvier 2019 d'être considérées comme un revenu non imposable et deviennent entièrement comprises dans le calcul de leur revenu aux fins de l'impôt;

CONSIDÉRANT que les salaires et les allocations versés aux élus sont loin d'être proportionnels aux dépenses encourues et au temps investi par les élus dans le cadre de leurs fonctions, particulièrement en région;

CONSIDÉRANT que les petites municipalités n'ont pas les capacités financières d'élever le salaire des élus;

CONSIDÉRANT que la décision du gouvernement du Canada aura un impact négatif sur le recrutement de candidats aux élections municipales;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande au député et au premier ministre du Canada de faire marche arrière en ce qui concerne l'imposition de l'allocation de dépenses des élus municipaux;

QUE copie de cette résolution soit envoyée à la députée fédérale de la région, à la MRC du Haut-Saint-François et à toutes ses municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 26) Offre d'achat d'un terrain dans le parc industriel.

Ce sujet est reporté.

- 27) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.

Résolution 2019-03-6836

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 5 917,86 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Monty Sylvestre concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 28) Dépôt de la liste des propriétés mises en vente pour non-paiement des taxes municipales.

Résolution 2019-03-6837

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton donne le mandat à la MRC du Haut-Saint-François de vendre pour les taxes les propriétés suivantes :

0228 52 6968	1625, chemin Spring	2 129 191	5 503.17 \$
0930 52 4361	chemin Clément	4 486 551	2 459.55 \$
1326 97 1043	469, chemin Harvey	4 486 771	2 103.14 \$
1630 57 0881	25 au 27, rue Plaisance	4 487 237	5 015.85 \$
1631 28 7529	595, rue Craig Nord	4 487 399	6 858.92 \$
1631 60 5303	225, rue Principale Est	4 487 508	3 124.48 \$
2022 38 2987	131, rue de Cookshire	4 487 886	5 271.11 \$
2022 38 9633	121, rue de Cookshire	4 487 890	6 220.88 \$
2023 11 8910	104, rue de Cookshire	4 487 976	4 730.30 \$
2122 15 1631	21 au 23, rue de Cookshire	4 488 069	4 914.00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 29) Vente pour taxes, nomination des représentants.

Résolution 2019-03-6838

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à représenter la Ville de Cookshire-Eaton dans les dossiers de vente pour taxes effectués par la MRC du Haut-Saint-François en juin 2019. Si nécessaire, le conseiller Roger Thibault est autorisé à agir comme remplaçant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 30) Société du musée historique du Comté de Compton, demande de reconnaissance aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour le 368, route 253 (CMQ-66962).

Résolution 2019-03-6839

CONSIDÉRANT que l'organisme la « Société du musée historique du Comté de Compton » soumettra à la Commission municipale du Québec une demande de reconnaissance pour fins d'exemption de taxes pour l'immeuble situé au 368, route 253 à Eaton Corner;

CONSIDÉRANT qu'avant d'accorder une reconnaissance, la Commission municipale du Québec consulte la municipalité locale sur le territoire de laquelle est situé l'immeuble visé par la demande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton déclare n'avoir aucune objection à la demande d'exemption de taxes déposée à la Commission municipale du Québec par l'organisme la « Société du musée historique du Comté de Compton » dans la mesure où la *Loi sur la fiscalité municipale* le permet;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton avise la Commission municipale, qu'advenant une audience, elle ne souhaite pas être représentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

31) COGESAF, adhésion 2019-2020.

Résolution 2019-03-6840

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu :

QUE le conseil autorise le paiement de 75 \$ pour l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) pour 2019-2020;

QUE le conseiller Roger Thibault soit nommé pour représenter la municipalité sur ce comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

32) Comités loisirs, modalités d'attribution de l'aide financière 2019.

Résolution 2019-03-6841

CONSIDÉRANT que la municipalité a accordé par résolutions des avances de fonds à Loisirs Cookshire pour l'organisation d'un spectacle extérieur d'envergure à Johnville le 9 juillet 2016, totalisant la somme de 47 000 \$;

CONSIDÉRANT que le spectacle a été déficitaire et que les avances faites par la municipalité doivent être remboursées selon l'entente entre les 3 organismes de loisirs sur le territoire soient : Loisirs Cookshire, Loisirs Johnville et Loisirs Sawyerville;

CONSIDÉRANT l'aide financière que la municipalité accorde annuellement aux 3 organismes de loisirs pour leurs activités;

CONSIDÉRANT que l'aide financière prévue à chaque organisme de loisirs pour 2019 est de 6 000 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

QUE la municipalité verse, en 2019, à chacun des organismes de loisirs 50 % du montant prévu de 6 000 \$, soit 3 000 \$ qui sera attribué sur présentation des pièces justificatives;

QUE le montant de 3 000 \$ non attribué soit appliqué au remboursement des avances faites par la municipalité pour l'organisation du spectacle à Johnville en juillet 2016;

QUE cette façon de procéder s'applique annuellement jusqu'au remboursement complet des avances totalisant somme de 47 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

1) Plans d'intervention, achat d'un logiciel pour les postes véhiculaires des 3 casernes.

Résolution 2019-03-6842

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'accepter l'offre de PG Solutions, au montant de 3 569,97 \$ (incluant les taxes), pour l'achat d'un logiciel pour postes véhiculaires du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Acceptation du rapport annuel 2018 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton.

Résolution 2019-03-6843

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton accepte le rapport annuel 2018 du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton tel que déposé.

Ce rapport est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

K) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

L) Comptes du mois

Résolution 2019-03-6844

Compte salaires

126 875,60 \$

Compte général

201900152 (I)	SYLVAIN FOURNIER	292,53 \$
201900153 (I)	SYLVAIN FOURNIER	585,06 \$
201900154 (I)	SYLVAIN FOURNIER	292,53 \$
201900155 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	427,46 \$
201900156 (I)	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	62,46 \$
201900157 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	151,71 \$
201900158 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	3 048,97 \$
201900159 (I)	SERVICE D'EXTINCTEURS	280,02 \$
201900160 (I)	PLOMBERIE CÔTE & FRÈRE INC.	2 396,35 \$
201900161 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	2 654,08 \$
201900162 (I)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	137,40 \$
201900163 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	31,21 \$
201900164 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	234,66 \$
201900165 (I)	EXCAVATION KEVIN BOUCHARD	5 229,73 \$
201900166 (I)	TARDIF DIESEL INC.	2 317,85 \$
201900167 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	151,92 \$
201900168 (I)	CONSTRUCTION LUCIEN VEILLEUX INC.	831,33 \$
201900169 (I)	GENERAL BEARING SERVICE INC.	398,19 \$
201900170 (I)	SEL WARWICK (QUEBEC) INC.	17 021,30 \$
201900171 (I)	SENSE COMMUNICATION INC.	373,67 \$
201900172 (I)	GARAGE JB LAROCHE INC.	397,44 \$

201900173 (I)	DBO EXPERT INC.	316,05 \$
201900174 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	9 243,04 \$
201900175 (I)	PORTES MACKIE INC.	363,27 \$
201900176 (I)	SERVICE D'ENTRETIEN DE LUMIERES DE RUES C.R.	4 923,92 \$
201900177 (I)	AUTOMATISATION JRT INC.	1 632,65 \$
201900178 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	163,31 \$
201900179 (I)	ROUILLARD REMORQUAGE INC.	1 264,73 \$
201900180 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	458,68 \$
201900181 (I)	CENTRE 24-JUIN - ACCES COMPETENCES	5 534,00 \$
201900182 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	28 006,23 \$
201900183 (I)	PGA EXPERT	1 891,34 \$
201900184 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	243,51 \$
201900185 (I)	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CAN. INC.	172,46 \$
201900186 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	1 720,81 \$
201900187 (I)	B. GRAVEL & FILS INC.	1 210,69 \$
201900188 (I)	REAL HUOT INC.	727,08 \$
201900189 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	539,58 \$
201900190 (I)	TRANSMISSION GAUTHIER INC.	4 529,33 \$
201900191 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	20 639,17 \$
201900193 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	542,94 \$
201900194 (I)	A D F DIESEL	473,90 \$
201900195 (I)	STRONGCO	4 353,39 \$
201900196 (I)	THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	11,10 \$
201900197 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	7 044,96 \$
201900198 (I)	ACIERS SIMMONDS LTÉE	146,60 \$
201900199 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	676,32 \$
201900200 (I)	BERNARD DE LABRUIÈRE	18,01 \$
201900201 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	1 117,10 \$
201900202 (I)	GÉNÉRATRICE DRUMMOND	398,45 \$
201900203 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	1 037,24 \$
201900204 (I)	TOP LIFT ENTREPRISES	5 619,83 \$
201900205 (I)	JEAN-PIERRE BERGERON	2 902,50 \$
201900206 (I)	TRANSPORT & REMORQUAGE IMPACT	1 063,52 \$
201900207 (I)	BEAULIEU MARIE-PIER	255,00 \$
201900209 (I)	MACPEK INC.	9 207,39 \$
201900210 (I)	JEFF CROSS	2 000,00 \$
201900211 (I)	COMMUNICATION JEAN MALO	319,63 \$
201900212 (I)	COMBEQ	431,16 \$
201900213 (I)	MÉLANIE ST-PIERRE	164,64 \$
201900214 (I)	YVON ROY	470,81 \$
201900215 (I)	LE PROHON INC.	489,79 \$
201900216 (I)	STÉPHANIE STICKLES	87,00 \$
201900217 (I)	DESINDES CASSANDRA	87,00 \$
201900218 (I)	GARAND MANON	77,00 \$
201900219 (I)	GAGNON LORAINÉ	87,00 \$
201900220 (I)	ST-LAURENT JOHANNE	56,70 \$
201900221 (I)	GENEVIÈVE TURCOTTE	80,00 \$
201900222 (I)	PEHLEMANN DIANE	157,50 \$
201900223 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	251,46 \$
201900224 (I)	MRC DE COATICOOK	289,40 \$
201900225 (I)	JUDO QUEBEC	245,00 \$
201900226 (I)	EMANUELLE LALIBERTE-DAIGLE	3 060,00 \$
201900227 (I)	CHARBONNEAU EMILE	757,26 \$
201900228 (I)	AUDREY D'AMOUR	675,00 \$
201900229 (I)	BOUTIN LYDIA	332,50 \$
201900230 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	209 127,50 \$
201900231 (I)	INFOTECH	19 480,69 \$
201900232 (I)	GRONDIN EXCAVATION INC.	59 750,95 \$
201900233 (I)	MARTIN TREMBLAY	263,52 \$
201900234 (I)	LES SERVICES EXP INC.	3 161,83 \$
201900235 (I)	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	3 449,25 \$
201900236 (I)	CÉLINE BLAIS	114,92 \$
201900237 (I)	FRANÇOIS PROULX	470,40 \$
201900238 (I)	GROUPE ULTIMA INC.	119 853,00 \$
201900239 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	9 555,00 \$
201900240 (I)	9172-1258 QUÉBEC INC.	11 497,50 \$

201900241 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	15 722,79 \$
201900242 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	37 538,09 \$
201900243 (I)	Émilie Magnan-Grenier	80,00 \$
201900245 (I)	FRANÇOIS PROULX	1 144,00 \$
201900254 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	12 359,69 \$
201900255 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	29 911,40 \$
201900256 (I)	BÂTIRENTE	9 361,32 \$
201900257 (I)	FONDACTION	4 580,37 \$
201900258 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	409,94 \$
201900259 (I)	Desjardins sécurité financière	2 640,51 \$
201900260 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 740,31 \$
201900261 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	424,83 \$
201900262 (I)	REVENU QUÉBEC	361,48 \$

Total : 719 882,11 \$

Grand total : 846 757,71 \$

Liste des chèques annulés

201900192	MACPEK INC.	9 176,39 \$
201900208	MACPEK INC.	9 176,39 \$

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

Aucun.

N) Période de questions.

- 1) Madame Manon-Élisabeth Carrier suggère au conseil qu'il y ait une rencontre entre Loisirs Cookshire et les élus pour régler le dossier des équipements à la salle Guy-Veilleux. La mairesse répond qu'on la contactera à ce sujet.
- 2) Monsieur Claude Thibodeau demande quand les travaux de branchement des services publics seront fait pour sa nouvelle résidence sur le chemin Fraser. La mairesse lui répond que les travaux sont prévus au printemps aussitôt que le MTQ aura donné son autorisation.

O) Levée de la séance.

Résolution 2019-03-6845

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier